VISE DDI

GOUVERNEMENT DU SENEGAL

UNCDF

Axe stratégique de coopération UNDAF : Le renforcement de la participation effective de tous les acteurs concernés, de l'efficacité de la transparence, de l'équité, du genre et de la promotion des droits humains et au développement durable.

Effet Programme du Projet : Les régions, les collectivités locales et les organisations communautaires de base (OCB) ont les capacités et disposent de ressources suffisantes pour participer au processus de la décentralisation et de la gestion du développement local et ce en coordonnant les actions de la coopération internationale dans leur territoire , notamment les possibilités offertes par la coopération Décentralisée.

Produits attendus du projet :

1. Renforcement des ARD à travers une approche multisectorielle et la création des Maisons du développement au niveau régional et départemental en profitant des structures existantes (ADR, OCB, etc.) dans les régions pilotes ciblées. Les ARD seront les référents de la CD.

2. Réalisation des Documents stratégiques « Lignes Directrices pour la Coopération Décentralisée » et renforcement des capacités locales grâce à la formation et l'échange des expériences réussies en matière de développement local.

3. Mobilisation de la Coopération Décentralisée et activation du réseau ART International sur des thématiques liées au développement en réponse aux documents des lignes directrices, à travers des projets novateurs réalisés conjointement entre les collectivités locales du Sénégal et celles du réseau ART. Il s'agit d'échanges de bonnes pratiques entre les pays qui ont des programmes ART, notamment le Maroc, en articulant toutes les interventions avec le Ministère de la CD, le PNDL et le DSRP II.

Titre du projet : Programme Appui aux Réseaux Territoriaux (ART) Sénégal

Période du projet : 2009 - 2012
Durée du projet : 3 ans
Composantes du projet : Développement Local

Modalités d'exécution :
- Options de gestion : NEX (PNUD),
- Agence de coordination : Ministère des Finances
- Agence de coopération : Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Coop Décentralisée.
- Agence d'exécution : Direction de la Coopération Décentralisée

Modalités d'exécution :
- Pour les fonds à rechercher : gestion canalisée
- Agent administratif : PNUD
- Agences SNU participantes : FENU, PNUD

Code projet : NED

Budget total : 8 000,000 $

Ressources allouées : 3000. 000$

- **Gouvernement** Nature
- **PNUD** 500.000 $
- **HUB** 2.500.000 $

Ressources NED : 4.000.000
Coop DEC 2000.000$
Gvt (2010) : 2000.000$

A rechercher : 1.000 000 $

Approuvé au nom :	**Nom et titre**	**Signature**	**Date** 08 AVR. 2009
Du Gouvernement		Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie et des Finances, Abdoulaye DIOP	
Du PNUD	**Boubou Dramane CAMARA**, ***Directeur de Pays***		05 MAI 2009
Du PNUD Genève			05 MAI 2009

cf. mail du 05/05/09 de Ch. Nuttal au PNUD Dakar

Programme des Nations-Unies pour le développement SENEGAL